

**Aide à l'achat pour vélo avec
ou sans assistance
- Demande de subvention
auprès de la CCPL –**



- Conditions d'attribution -

Pour répondre aux besoins liés à la mobilité dans le cadre du déconfinement et de la crise sanitaire, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL) met en place une aide à l'achat afin d'encourager les habitants à la pratique du vélo.

Pleinement impliquée dans le développement de services de mobilité plus efficaces, plus durables et plus solidaires, la **CCPL** propose deux types de subventions ouvertes à l'ensemble des **habitants des 36 communes** et ceci sans condition de revenus :

- Aide à hauteur de 20% du prix du vélo (hors taxe) avec un plafond à 250€ sans condition de revenus pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
- Aide à hauteur 20% du prix du vélo (hors taxe) avec un plafond à 100€ sans condition de revenus pour l'achat d'un vélo sans assistance électrique

Tous les vélos neufs ou **d'occasion*** avec ou sans assistance, y compris les vélos spéciaux tels que les tricycles ou vélos cargo sont éligibles à l'aide.

L'aide devra être demandée **au maximum dans les deux mois suivants l'achat du vélo**. Un justificatif d'achat devra être fourni. Une demande peut également être formulée avant l'achat du cycle.

Aide limitée à un seul dossier par foyer. Demande possible entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020.

A noter que l'aide à l'achat est accessible aux **habitants de la CCPL uniquement**.

Les vélos d'occasion sont acceptés dans le cas d'un achat effectué chez un **revendeur professionnel ou dans une **association**. Un justificatif d'achat type facture devra être fourni au même titre que les vélos neufs.*

**Bénéficiez d'une remise de 5% sur l'achat de votre vélo
en vous rendant chez l'un des vélocistes ci-dessous* :**

Aire-sur-la-Lys :

- Ange ou démon électrique
29 Grand Place
62120 Aire-sur-la-Lys
06.80.99.52.39
Angeoudemon.electrique@gmail.com

- Cycles Yann Degraeve
17 rue notre dame
62120 Aire-sur-la-Lys
09.81.36.82.27
cyclesyanndegraeve@gmail.com

Ardres :

- Cycles Nico Levasseur
146 rue Montluc
62610 Ardres
03.21.35.84.50
cycles_nico.levasseur@orange.fr

Audruicq :

- Cycles Fab
239 rue du Château
62370 Audruicq
03.21.35.43.67
Didier.hermel@wanadoo.fr

Estrée Blanche :

- Cycles Matton
585 rue de Flechinelle
62145 Estrée-Blanche
03.21.39.32.92
jmatton@cyclesmatton.fr

Saint-Omer :

- Au tour de France
184 rue de Dunkerque
62500 Saint-Omer
03.21.98.52.97
Alex62505@hotmail.fr

*Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile pour bénéficier de la remise.

Dossier de demande de subvention pour l'achat d'un vélo

Dossier à transmettre par e-mail : estelle.rose@ccplumbres.fr ou directement à
envoyer au siège de la CCPL : 1 chemin du Pressart, 62380 Lumbres

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....
.....

Code Postal :

Commune :

Téléphone : .../.../.../.../...

E-mail :@.....

Type de matériel envisagé ou acheté :

- Vélo mécanique (sans assistance électrique)
- Vélo pliant
- Vélo cargo/trporteur sans assistance électrique
- Vélo à assistance électrique
- Vélo cargo/trporteur avec assistance électrique
- Vélo adapté (tricycle, vélo pour fauteuil roulant etc.)

Prix du vélo en HT (Hors Taxe) :€

Pièces à joindre au dossier :

- L'engagement sur l'honneur (Annexe 1)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Le questionnaire « mobilité » (Annexe 2)
- R.I.B (avec IBAN)

Si la demande de subvention précède l'achat :

- Bon de commande

Après l'achat du vélo :

- Facture de **moins de deux mois** (le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et à ce titre, il ne peut se substituer à une facture d'achat)
- Copie du certificat d'homologation NF EN 15194 (pour les vélos à assistance électrique)

Cadre réservé à la CCPL :

Date de dépôt :

N° de dossier :

Montant subvention :

Observation(s) :

- Annexe 1 -

Engagements du bénéficiaire

Je soussigné(e).....

Bénéficiaire de la subvention de la CCPL pour l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique (y compris vélo cargo, triporteur, vélo adapté), m'engage sur l'honneur à :

- Ne percevoir qu'une seule subvention par foyer,
- Ne pas revendre le véhicule acquis avec cette aide pendant une durée de 3 ans, sous peine de devoir restituer la participation financière allouée par la CCPL,
- Répondre aux éventuelles enquêtes qui pourraient m'être adressées par la CCPL et visant à évaluer l'effet du dispositif sur la pratique du vélo
- A utiliser, dans la mesure du possible, le vélo nouvellement acquis, pour mes déplacements quotidiens (trajets domicile-travail, courses etc.).

Atteste l'exactitude des informations transmises dans le dossier de subvention.

Fait à :

Le : ... / ... /

Signature :

- Annexe 2 -

Questionnaire « mobilité »

Pleinement engagée dans une mobilité plus efficace, plus sobre et plus solidaire, la CCPL souhaite encourager les habitants du territoire à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens en proposant une aide pour l'acquisition de leur équipement.

Afin de poursuivre nos actions en faveur du vélo et de les rendre plus adaptées aux besoins des habitants, merci de remplir ce questionnaire sur vos habitudes de mobilités.

Vous êtes :

- Un homme Une femme Préfère ne pas répondre

Votre âge :

- 18-28 ans
 29-40 ans
 41-60 ans
 61 ans et plus

Vous êtes :

- Agriculteur·trice exploitant·e
 Artisan·e, commerçant·e, chef·fe d'entreprise
 Cadre / Profession intellectuelle supérieure
 Profession intermédiaire
 Employé·e
 Ouvrier·ère
 Etudiant·e
 Sans emploi
 Retraité·e

Dans vos déplacements au quotidien, vous utilisez le plus souvent :

- Les transports collectifs (bus, train, autopartage, covoiturage)
 Les modes actifs (vélo, marche, trottinette)
 Les 2-roues motorisés
 La voiture individuelle

A quelle fréquence utilisez-vous le vélo ?

- Tous les jours ou presque
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par an
- Moins d'une fois par an

Vous disposez déjà :

- D'un vélo
- D'un 2-roues motorisé
- D'une voiture

Si vous disposez déjà d'un vélo, vous sollicitez cette aide pour la raison suivante :

- Pour acquérir un équipement plus performant dans le but d'utiliser le vélo pour vos déplacements du quotidien
- Pour passer au vélo à assistance électrique
- Pour équiper un autre membre de votre foyer d'un vélo
- Autre, précisez :

Si vous disposez déjà d'un vélo, que comptez-vous faire de votre ancien équipement ?

- Le jeter dans une déchèterie reprenant les anciens cycles
- Le donner à une association
- Le conserver pour votre propre usage
- Le donner à un proche
- Le revendre
- Autre, précisez :

Le vélo que vous comptez acheter ou avez acheté vous servira avant tout :

- Pour vos trajets domicile-travail, tous les jours ou presque
- Pour vos trajets domicile-travail, de temps en temps
- Pour vos usages quotidiens (courses, conduites etc.)
- Pour vos balades ou un usage sportif

Pouvez-vous estimer le nombre de kilomètres évités en voiture par jour ?

- Moins de 5 km
- Entre 5 et 10 km
- Entre 10 et 15 km
- Entre 15 et 20 km
- Plus de 20 km

Pouvez-vous estimer le nombre de kilomètres évités en voiture par mois ?

- Moins de 100 km
- Entre 100 et 500 km
- Entre 500 et 1000 km
- Entre 1000 et 2000 km
- Plus de 2000 km

Envisagez-vous de remplacer définitivement un autre véhicule suite à cet achat (vélo, véhicule motorisé etc.) ?

- Je ne sais pas encore
- Non
- Oui, lequel ?

Auriez-vous fait cette acquisition sans l'existence de ce dispositif ? Oui Non

Si oui, auriez-vous acheté un vélo moins cher sans l'existence de ce dispositif ? Oui Non

En tant que cycliste ou futur cycliste sur le territoire, quels freins identifiez-vous à l'utilisation du vélo comme mode de déplacement quotidien ? Selon vous, quels aménagements ou dispositifs pourraient être mis en place pour lever ces freins ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La CCPL va prochainement mettre en place un comité des usagers sur le territoire qui se réunira ponctuellement afin de participer à l'amélioration des services de mobilité développés (aménagements cyclables, stations de mobilité comprenant autopartage, vélopartage et transport solidaire, covoiturage). Souhaiteriez-vous être recontacté·e afin d'en faire partie ?

- Oui Non

Les données recueillies dans ce questionnaire seront traitées de manière anonyme. Elles visent à l'amélioration des services de mobilité proposés par la CCPL.

L'ensemble des données collectées par le biais de ce formulaire sont traitées par la CCPL à des fins de gestion des demandes et des versements de subventions pour l'achat d'un vélo. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans et ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit de réclamation auprès de l'autorité de contrôle.